



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 105

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 24 Janvier 2019

Extraits du discours des vœux 2019

Au nom du conseil municipal, des membres du CCAS et du personnel communal, je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2019 : une année pleine de projets, une année qui protège votre santé, celle de votre famille, celle de vos proches.

Ces vœux s'adressent bien entendu à tous ceux qui n'ont pu être présent aujourd'hui, à l'ensemble des Plumaugataises et Plumaugatais, aux nouveaux habitants de notre commune qui, je l'espère, trouvent en notre cité un accueil chaleureux. J'y associe également les 10 bébés nés en 2018, ils ne seront d'ailleurs pas 10 mais 11 puisqu'un couple nouvellement installé a aussi un bébé millésimé 2018. Ils ont tous reçu une invitation personnelle et nous les reverrons en mars pour la désormais traditionnelle opération "un enfant, un arbre" qui quelque part symbolise l'enracinement de ces bambins, leur attachement futur, j'en suis sûr, à notre commune.

J'ai également, comme chaque année, une pensée émue pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés l'année passée ; ils étaient ou avaient été, pour beaucoup d'entre, eux très investis dans la vie communale. Je me permettrai simplement d'évoquer la mémoire de notre ami Michel BOUCHER, qui avait été conseiller municipal de notre commune de 1983 à 1989, mais surtout, membre du comité des fêtes pendant près de 40 ans et président de 2005 à 2017. Michel avait aussi été président départemental de la FNACA. Mes pensées vont aussi à sa famille.

Mesdames et messieurs, mes chers amis, j'aimerais une nouvelle fois profiter de cette occasion pour vous remercier, pour remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour animer notre commune, contribuer à son entretien, à son embellissement par le fleurissement de vos habitations, j'y reviendrai tout à l'heure, par les illuminations de Noël, je pense notamment à certaines maisons situées à Boudelan, la Pachoïs, ou même dans le bourg, je leur suggère de créer un club pour nous aider à mieux mettre en valeur aux prochaines fêtes notre bourg maintenant qu'il est refait. Donc merci à celles et ceux qui interviennent çà et là par de petites intentions discrètes mais pourtant bien utiles.

Je le redis très souvent, notre commune se caractérise par son dynamisme associatif notamment. Nous ne pouvons que nous réjouir :

- de la communication quasi hebdomadaire sur les performances des athlètes de Plumaugat Athlétisme,
- de voir des jeunes participer à des compétitions sportives de haut niveau, à l'image de deux judokas qui ont participé récemment aux championnats de France à Paris, Estéban LEGUEN et Ylian AMRIOUI
- nous réjouir des prestations urbi et orbi de la troupe de théâtre de la Nicolaïl, du temps qu'ils passent auprès de nos jeunes pour diverses animations,
- du temps importants consacrés par les membres du Club du Bon Accueil à organiser des animations pour nos aînés,
- des actions menées par Familles Rurales grâce à la Fête des Battages, notamment le centre de loisir pour les plus jeunes l'été,
- des animations, que ce soit pêcheries, courses cyclistes, et autres lotos organisés par le comité des Fêtes,
- Le festival des Taupes à Plum',
- ou bien encore, les actions menées par les associations de l'école, OGEC et APEL, à l'intention de nos enfants.

Tout ce foisonnement est essentiel ! (...)

Et c'est donc important qu'après avoir rappelé tout le dynamisme associatif de notre commune, j'évoque les activités économiques, autre composante du vivre ensemble.

Je commencerai par l'installation de jeunes agriculteurs, Florian TEFFAINE et sa compagne Lucie HAGUET. C'est important de le souligner car avec celles de Florian OGER, l'année précédente ou celle d'Anthony BRIAND, encore un peu avant, cela montre qu'il y a un certain renouvellement à la tête des exploitations de notre commune et ce, dans un contexte pourtant difficile.

On sait aussi que dans les 5 à 7 années qui viennent, plusieurs exploitants souhaiteront prendre leur retraite, dois-je rajouter ? Bien méritée. J'espère, je fais le vœu que, dans des conditions économiques satisfaisantes, ces cessations puissent conduire à de nouvelles installations. (...)

Au niveau commercial, trois installations autour des métiers de bouche en 2018.

Tout d'abord la reprise de notre boulangerie-épicerie par Amélie et Mickaël depuis la mi-août. Je crois savoir que, même si la

confiance des financeurs et notamment de la banque a été compliquée à obtenir, aujourd'hui tout le monde est rassuré. La passation est réussie et chacun peut à nouveau bénéficier du service rendu par Amélie et savourer les fabrications de Michaël. Nous leur souhaitons une pleine réussite !

Je ne peux bien sûr évoquer la boulangerie sans remercier Catherine et Alain PROD'HOMME qui pendant de très nombreuses années ont apporté un service sans faille avec de la bonne humeur. Merci à eux !

Une autre installation réalisée juste avant l'été à côté de la mairie : le très discret Franck fait pourtant déjà beaucoup parler de lui sur les marchés notamment. Il vous propose également des solutions traiteurs pour vos fêtes de famille, ou les repas de vos associations. Bon courage également à lui !

Enfin, sur les marchés et donc le jeudi matin sur la place du commerce pour ce qui nous concerne, vous pouvez déguster les crêpes et galettes de Jonathan HERPE, alias D'jo, à déguster sur place ou à emporter. Il vous accueille avec le sourire et je crois qu'il peut aussi se déplacer pour vos fêtes de famille. On lui souhaite à lui aussi, le meilleur.

Un certain nombre d'exemples donc, montre que notre commune va toujours de l'avant. Et je peux d'ores et déjà vous annoncer que d'autres réflexions d'installation sont en cours (au Manoir de la Forme par exemple avec les permanences d'une esthéticienne), ou dans les cartons (nous en reparlerons d'ici l'été). Pourtant, nous devons faire le constat que le nombre de Plumaugatais est à nouveau en baisse. Après avoir frôlé les 1200 habitants, nous sommes aujourd'hui, comptes 1^{er} janvier 2016, plutôt autour de 1100. (...) il nous faut impérativement repartir dans l'autre sens et nous y travaillons. Nous y travaillons, mais nous avons besoin de vous, parce que c'est collectivement que nous devons faire la promotion de notre commune, je l'ai longuement évoqué tout à l'heure ; c'est collectivement que nous devons travailler à son entretien ; c'est collectivement que nous devons montrer qu'il vaut mieux s'installer chez nous qu'ailleurs. Pour l'instant, le paramètre qui me rassure c'est celui des effectifs de l'école, qui restent stables entre 90 et 95 enfants. Mais il faut qu'il reste dans cette fourchette. (...)

Au niveau communal, il ne vous aura pas échappé que nous faisons des choses. 2018 aura été une année d'investissement.

Avec tout d'abord les travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg. Un très gros chantier qui, je peux le dire aujourd'hui, répond pleinement aux objectifs que l'on s'était fixés : un bourg plus agréable, plus accueillant (et c'est important), plus apaisé aussi, parce qu'on ne peut pas rouler dans un centre-bourg comme sur une route départementale. C'est donc plus de sécurité pour les piétons, pour les cyclistes, bref, une belle image qui s'inscrit dans notre démarche de redynamisation de notre centre-bourg. (...) Le montant des travaux s'élève au final à près de 700 000 € TTC pour la tranche 2.

Nous avons des aides de l'Etat, de la DETR, pour un montant de 115 000 €, nous récupérerons un peu plus de 110 000 € de TVA en 2020, et le département contribue au titre des amendes de police et de sa participation au revêtement des voies départementales pour un montant d'un peu plus de 60 000 € soit un autofinancement d'environ 60%.

Je me dois de noter également les travaux réalisés par Dinan Agglomération : des travaux de canalisation qui ne sont plus à

notre charge depuis le transfert le 1^{er} janvier 2017, des budgets des compétences Eau et Assainissement collectif à l'agglomération.

Il reste quelques travaux à réaliser ; (...) je ne m'étends pas plus sur ce dossier aujourd'hui, même si c'est le plus important, je vous invite d'ores et déjà à l'inauguration qui aura lieu fin mars (...), on vous attend nombreux.

Plusieurs dépenses d'investissement ont également été réalisées dans le cadre de l'entretien ou de l'amélioration des bâtiments communaux : sécurisation des ouvertures du commerce multi-service suite à un cambriolage pour 2 500 € TTC, pose d'éléments pour constituer un jardin du souvenir au cimetière pour 3 850 € TTC, pose d'un accès internet sécurisé au manoir pour 2 400 € TTC, le remplacement de la passerelle du Pont-Ideuc pour 6 000 € TTC.

J'en profite pour vous informer de la réactivation de l'association du Patrimoine. Elle avait permis par le passé de réaliser des travaux sur le petit patrimoine local, notamment sur les chapelles. (...)

Je citerai par ailleurs, des dépenses liées aux travaux d'effacement de réseau réalisés en 2017 pour 7 500 € TTC, la fin des travaux route de Trémoré pour 16 000 € TTC. (...)

J'évoquerai à cet instant également les travaux réalisés sur de la voirie communale et financés par le budget communal. En effet, si la compétence est bien communautaire, et qu'elle le restera, le conseil municipal a souhaité faire le point sur les chemins les plus utilisés qui nécessiteraient qu'on les goudronne. Il s'agit là de répondre à de nouvelles logiques de déplacement, pour l'activité agricole (tracteurs, camions de livraisons) mais aussi fonctionnement des services publics (passage de la collecte des déchets), ou tout simplement des usagers. Ainsi, en 2018, 3 voies ont été réalisées pour un montant de 32 000 € TTC. Cela concerne un tronçon reliant Le Chénot au Chatel, soit 400 m, 380 m à la Hatterie et 40 m au Val. D'autres pourraient être réalisées dès cette année, nous en débattons avec les riverains concernés. Nous verrons ensuite dans quelles conditions nous rebasculerons l'entretien de ces voies dans le giron de l'agglomération ; il faudra peut-être déclasser certaines routes actuelles moins utilisées en chemin. Les dépenses d'entretien des chemins, de réfection (un chemin situé au Leez entre autre), d'élagage et de curage sont de l'ordre de 50 000 € TTC cette année.

2019 devrait voir elle aussi la concrétisation de plusieurs projets.

Début janvier, nous allons démarrer les travaux de rénovation de l'appartement situé à l'étage de l'ancienne poste. Ces travaux consistent essentiellement en des travaux de rafraîchissement et d'isolation (...).

Le montant des travaux est de 40 000 € TTC, travaux réalisés par James CHEROT de Plumaugat pour les cloisons et la cuisine, l'entreprise DESRIAC de Caulnes pour le lot électricité et Véronique GIBLAT, Ambiance Couleur de Plumaugat pour les peintures.

Sur le premier semestre, nous finirons les travaux de plantation autour de l'église mais aussi au-delà. Force est de constater que les surfaces augmentent encore avec les nouveaux aménagements, mais surtout qu'il nous faut simplifier encore

plus l'entretien du fait de notre engagement dans la démarche zéro phyto, là aussi de manière assez précoce puisque cela fait maintenant plus de 3 ans.

Donc verdir sans souffrir sera un peu notre leitmotiv et c'est la raison pour laquelle, plusieurs parterres seront remis en pelouse et plutôt agrémenter par des vivaces ou des pots fleuris à l'image de ceux placés ici devant la salle polyvalente. Notre objectif, parce qu'il y en a un, est de pouvoir malgré tout candidater dès la fin de l'année, à la première fleur du label village fleuri.

En effet, nous devons pouvoir mettre en valeur les investissements réalisés et cela aura une parfaite cohérence avec les actions à venir de l'association du patrimoine et de la randonnée évoquée tout à l'heure. Nous travaillerons là encore, ensemble, parce que je crois aux bonnes idées de chacun, aux actions de chacun sur sa propre maison et nous proposerons prochainement, cette fois-ci sous l'égide de Martine Hamon, adjointe au tourisme et aux espaces-verts, et avec la commission du même nom, des actions ponctuelles en ce sens.

Je remercie au passage également, la pépinière BONENFANT, Yves et Carmen, qui nous sont toujours de bon conseil et qui nous ont bien aidé à la plantation d'arbre fin novembre. Je remercie aussi le Lycée horticole de Merdrignac dont les élèves interviendront plus particulièrement, et sont d'ailleurs déjà intervenus, sur les surfaces en surplomb autour de l'église. Un travail d'équipe à nouveau, un travail partenarial pour mettre en valeur et redynamiser nos espaces publics.

Toujours dans cette optique, le conseil municipal a également validé de nouveaux aménagements dans le parc des Hirondelles. C'est un espace de convivialité, où tout à chacun doit pouvoir déambuler ou trouver des activités de sports ludiques notamment pour les plus jeunes. Ainsi, nous avons sollicité des financements auprès de la région dans le cadre du contrat de pays pour l'installation d'un pump-track. C'est une structure qui permet aux enfants, mais aussi pourquoi pas aux adultes, de faire du roller, du skate, de la trottinette ou du BMX. En forme d'anneau avec bosses et virages, l'objectif est de pomper avec ses jambes pour gagner de la vitesse. C'est donc bien ludique et physique.

Nous adjoindrons également un équipement pour les plus petits, les moins de 3 ans, qui jusqu'à présent n'avaient pas de structures adaptées à leur âge.

Nous en profiterons également dans le cadre de ces travaux pour poser un revêtement synthétique pour recouvrir le sol du city stade, pour remplacer les panneaux de basket et pour poser quelques bancs. Le budget global est estimé à 45 000 € HT finançable donc à 50%. Ce lieu pourrait aussi à l'avenir servir de lieu d'exposition, de photographies d'extérieur ou autre. Je tends là encore la perche, avis aux amateurs.

Autre lieu, mais toujours la même philosophie : notre îlot du centre-bourg. Nous avons conventionné avec l'Etablissement Public Foncier pour la phase opérationnelle. Qu'est-ce que cela veut dire ? L'EPF est désormais mandaté pour réaliser les démarches d'acquisition, de démolition et de rétrocession définies dans le cadre du projet. Les propriétaires de biens situés dans cette zone seront consultés pour discuter sur le fond des tenants et aboutissants de l'opération en ce qui les concerne.

C'est une opération qui va prendre un peu de temps. Nous avons 7 ans pour la mener à bien. Cela peut paraître long mais ce sont des démarches complexes. (...)

Alors parce que nous sommes toujours attentifs à nos dépenses, nous le sommes aussi pour nos recettes. J'espère donc que la politique "habitat" de l'agglomération sera partenaire sur ce type d'opération, en tout cas, vous vous en doutez, je fais tout pour. Et c'est la raison pour laquelle nous candidaterons aussi au nouvel appel à projet de la région sur cette thématique. Le dossier sera déposé fin février et, je l'espère, avec l'appui de l'agglomération. Un débat avec les communes candidates sur le territoire aura d'ailleurs lieu la semaine prochaine.

Notre demande exposera outre les projets que je viens de citer : parc des Hirondelles, îlot du centre bourg, la candidature à la première fleur du label village fleuri, les deux autres projets à venir : la rénovation – extension de cette salle et la construction d'un bâtiment pour replacer la bibliothèque en centre-bourg, probablement près du restaurant.

La rénovation et extension de cette salle tout d'abord. Ce projet doit répondre pleinement aux nombreux besoins des associations. Nous avons réuni à deux reprises les présidentes et présidents afin de caler au mieux le plan pour répondre aux attentes. Aujourd'hui, il est en cours de finalisation et le chiffrage reste dans les objectifs que l'on s'était fixé soit 750 000 € HT, comprenant une extension par une salle de 300 m² et des locaux des stockages, la réfection de la toiture de ce bâtiment, en amiante et la rénovation thermique et acoustique de cette partie avec quelques modifications d'organisation (...).

Il faudra rajouter je pense 30 000 € pour des aménagements extérieurs, des murs de soutènement notamment, pour optimiser les circulations et les accès.

La première phase de travaux est prévue pour le second semestre à partir de septembre – octobre et la deuxième à partir d'avril 2020.

Nous allons demander, pour nous aider à financer ce projet, de la DETR et nous espérons donc être retenus dans le cadre de l'appel à projet de la région. Une somme de 55 K€ est d'ores et déjà créditée dans le cadre du contrat de territoire avec le département. Nous attendrons donc les réponses à ces demandes pour valider définitivement le planning d'exécution. (...)

Le dernier projet qui sera exposé dans l'appel à candidature, même s'il est prévu pour l'instant à plus longue échéance, c'est le projet de bibliothèque. Là encore, il s'agit de créer et animer un lieu de rencontre et de partage. Elle serait située dans le cœur de bourg dans la continuité du bâtiment communal en pierre près du restaurant, l'ancien abattoir pour ceux à qui ça parle.

Le budget alloué est pour l'instant de 100 000 € avec un financement prévu dans le cadre du contrat de territoire avec le département pour 22 000 €.

Voilà ce que je pouvais vous exposer aujourd'hui en ce qui concerne les projets de notre commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de toute évolution. (...)

Je vous renouvelle donc mes vœux de bonheur, de santé, de bien vivre ensemble.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 22 janvier :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Débat d'orientation budgétaire : présentation simulations :

M. le maire présente au CM deux hypothèses de construction budgétaire de la maquette investissement (dépenses – recettes) et explique que dans l'incertitude des financements (DETR notamment) du projet de la salle polyvalente, il serait peut-être préférable de reporter à début 2020 le début des travaux d'extension et de rénovation. Au niveau départemental, année d'élection oblige, il y aura moins de projets à financer que cette année, dernière année de mandat. Il précise, qu'en outre, une réponse favorable pour l'appel à projet pour le dynamisme des centres-bourgs (réponse prévue en juin) permettrait d'être plus serein. Il propose enfin de relancer plutôt le projet de bibliothèque – médiathèque qui permettrait d'intégrer une réflexion sur l'accès – formation aux outils du numérique en partenariat éventuellement avec une structure externe. Ce projet, d'un montant prévisionnel plus faible, serait auto-finançable avec une contribution du contrat départemental.

Le CM, après débat, valide cette orientation et propose de reporter le début des travaux de la salle polyvalente à février 2020.

Présentation de la maquette financière de l'appel à projet pour le dynamisme des centres-bourgs :

M. le maire présente au CM, les différents projets qu'il est possible de financer dans le cadre de cet appel à projet. 9 lignes budgétaires sont proposées : la salle polyvalente, la bibliothèque, l'aménagement du parc des Hirondelles, les aménagements des espaces verts (label village fleuri), l'aménagement foncier de l'îlot centre-bourg (3 fiches), la connexion du lotissement du domaine de l'Etang au centre-bourg, une étude pour l'installation de photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux. Après délibération, le CM valide la présentation.

Proposition achat terrains AB 169, 259, 332, et 334 : M. le maire expose au CM que le propriétaire des parcelles en question souhaite les céder et propose à la commune de faire une offre. M. le maire rappelle les différentes acquisitions réalisées jusqu'à lors par la commune et leur montant. Après délibération, le conseil autorise M. le maire à faire une proposition.

Subvention déplacement championnat de France de judo : M. le maire expose au CM que deux jeunes de la commune licenciés au club de judo de Montauban de Bretagne ont participé aux championnats de France à Paris fin décembre. Après délibération, le CM décide de participer aux frais de déplacement pour un montant de 100 € chacun.

Adhésion à l'association "Agriculteurs de Bretagne" : M. le maire fait part au CM d'une demande de soutien aux communes par l'adhésion à l'association "Agriculteurs de Bretagne". Après délibération, le CM retient la proposition d'adhésion pour un montant de 110 €.

PELE – MELE :

1 – Besoin d'être aidée dans votre vie quotidienne (aide-ménagère, portage de repas, bricolage – jardinage, professionnels de santé, ...) l'ASAD Mené Rance est là pour vous accompagner. 24h / 24, 7 jours / 7, y compris dimanche et jours fériés. Pour plus de renseignements, 1, rue du 19 Mars 1962 à BROONS ou 16, rue de Dinan à CAULNES. Tél. : 02.96.84.63.43

2 – LISTE ELECTORALE : Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 du REU (Répertoire Electoral Unique) : Afin de participer à la vie électorale, les lois de 2016 ont réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et

institué un Répertoire Electoral Unique. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes. Désormais les électeurs pourront demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin seulement à partir de 2020. Toutefois à titre transitoire dans le cadre des élections Européennes de 2019, la date limite des demandes d'inscription est fixée au 30 mars 2019. Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de compléter un formulaire disponible en mairie. Il sera demandé de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Tous les jeunes ayant effectué la démarche de recensement à l'âge de 16 ans seront automatiquement inscrits à leur majorité.

3 – ENEDIS : rappelle que le propriétaire ou occupant d'un terrain situé à proximité d'une ligne électrique doit veiller à l'élagage régulier des branches afin d'éviter les ruptures de câbles et les coupures de courant.

4 - L'INSEE réalise une enquête du 1^{er} février au 15 avril 2019 sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine. Dans ce cadre, vous serez peut-être interrogé par Mme Anne LE COULS enquêtrice de l'INSEE qui sera munie d'une carte.

5 – Portes ouvertes CFA et CFPPA (lycée agricole de CAULNES) les 2 février et 2 mars à partir de 9h00.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15h00 - 17h30 et le samedi 10h30 - 12h00

Festivités / Vie des associations de janvier :

Vendredi 25 janvier : AG Club des jeunes

Samedi 26 janvier : AG de la Fanfare

Dimanche 27 janvier : Thé dansant Club du Bon Accueil

Mercredi 30 janvier à 20h00 : AG des Amis du Patrimoine à la Mairie

Samedi 2 et Dimanche 3 février : Théâtre de la Nicolail'

Samedi 9 février : AG des Taupes à Plum'

Dimanche 10 février : Loto du Comité des Fêtes

Mercredi 13 février : Belote du Club du Bon Accueil

Mercredi 20 février : AG CUMA

Jeudi 21 février : AG du Crédit Agricole

Dans le canton :

Dimanche 3 février : à 10h00, AG des pêcheurs APPMA, salle des associations à Caulnes

Football:

Equip A

A l'extérieur

27 janvier à 13h00 contre Brusvily US 2

3 février à 15h00 contre Trémoré US 2

A domicile

24 février à 15h30 contre Plélan FC PVC 2

Messes :

Dimanche 3 février à Caulnes à 10h30 suivit des vœux de la paroisse au patronage Saint Armel

Dimanche 17 février à Plumaugat à 10h30